

L'EUROPE ET LES JEUNES, UNE HISTOIRE D'EMPLOI

L'Union européenne devrait-elle faire appel au réalisateur Cédric Klapisch pour mieux faire connaître ses mesures en faveur de l'emploi des jeunes ? Il semble que oui ! De fait, si le succès de *l'Auberge espagnole* a fait connaître le programme Erasmus, les dispositifs européens d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes demeurent encore bien méconnus.

Que fait l'Europe pour l'emploi des jeunes ? À première vue, pas grand-chose. Seul le programme Erasmus, qui semble réservé aux seuls étudiants, est connu de tous. Et pourtant, pour près de la moitié des Européens, l'emploi figure en tête des défis politiques, d'après l'Eurobaromètre de décembre 2016⁽¹⁾. En octobre 2016, 4 millions de jeunes Européens de moins de 25 ans (hors étudiants) n'avaient pas d'emploi⁽²⁾. Le risque d'une « génération perdue » demeure élevé. Pour répondre à ce défi de taille, l'Union européenne a lancé, dès 2013, des initiatives comme la Garantie européenne pour la jeunesse et l'Initiative pour l'emploi des jeunes, dont peu de jeunes ont entendu parler... C'est pourquoi Confrontations Europe est allée à la rencontre de jeunes Lillois et Roubaisiens, pas particulièrement tournés vers l'Europe, pour échanger sur ces dispositifs et connaître leurs attentes vis-à-vis de l'Europe. Pour eux, ces initiatives européennes changent-elles la donne ?

A l'heure du premier bilan, la Commission européenne estime que ces dispositifs ont bénéficié à 14 millions de jeunes et qu'environ 9 millions de jeunes ont accepté une offre (d'emploi, dans la majorité des cas)⁽³⁾. En pratique, tout en engageant davantage de financements européens, ces initiatives promeuvent des démarches innovantes (accompagnement personnalisé du jeune, approche partenariale multi-acteurs, familiarisation au monde de l'entreprise) et incitent les États membres à mettre en œuvre des réformes structurelles de leurs modèles éducatifs ou de leur marché du travail. Mais elles ne peuvent aboutir qu'à



© Confrontations Europe

condition que les États membres et les régions les traduisent en politiques spécifiques. Le bilan est-il aussi positif ? Il est vrai que le renforcement des partenariats entre acteurs des politiques de jeunesse, de l'éducation, de l'emploi, partenaires sociaux et organisations de jeunesse a permis de meilleurs résultats. Cependant, les bénéficiaires ne sont pas toujours les jeunes plus en difficulté, comme le souligne Eurofound⁽⁴⁾. Par ailleurs, la qualité des offres reste variable : comment garantir la bonne qualité d'un stage ou d'un apprentissage ? S'agit-il de contrats aidés qui débouchent sur un emploi stable ? Un premier pas a été initié au niveau européen avec le cadre de qualité des stages, mais cela reste insuffisant. L'implication des entreprises apparaît aussi fondamentale, notamment dans le cadre de l'identification des besoins en compétences.

La mobilité, facteur d'insertion professionnelle

Autre levier d'action de l'Union européenne dans sa lutte contre le chômage des jeunes : la mobilité, grâce à la démocratisation du programme Erasmus +⁽⁵⁾. Les députés européens, Jean Arthuis en tête, travaillent à la

construction d'un statut européen de l'apprenti⁽⁶⁾. Cependant des freins importants persistent. L'information parvient mal aux populations les moins familiarisées à l'Europe. À Lille ou Roubaix, peu de jeunes ont eu connaissance du Service volontaire européen, un programme de mobilité pourtant ouvert à tous, sans condition de diplôme. Les démarches administratives peuvent aussi constituer un obstacle à la mobilité, autant pour les jeunes, les établissements scolaires que pour les entreprises.

Il est sûr que l'Union européenne agit sous bien des formes pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, mais ces démarches ne peuvent aboutir que si les acteurs nationaux et régionaux s'en emparent pleinement. Elles doivent également gagner en visibilité afin qu'à l'aube d'échéances électorales nationales, le projet européen puisse rimer avec solidarité. ☞

Katarina Cirodde, chargée de mission à Confrontations Europe

1) Sondage Eurobaromètre spécial 451.

2) Eurostat (décembre 2016).

3) « La garantie pour la jeunesse et l'initiative pour l'emploi des jeunes, trois ans après », Communication de la Commission, octobre 2016.

4) Rapport "Social inclusion of young people", Eurofound, 23 septembre 2015.

5) Lancé en 2014, il regroupe sept programmes antérieurs et s'adresse à un large éventail de personnes et d'organisations. Son budget court jusqu'à 2020 et s'élève à 14,7 milliards d'euros. Plus de 4 millions d'européens devraient en bénéficier.

6) Le député Jean Arthuis a d'ailleurs poussé au lancement d'un projet expérimental en septembre 2016 promouvant la mobilité des apprentis.

À NOTER

Retrouvez les propositions des jeunes de Lille et de Roubaix en allant sur le site <http://confrontations.org>